

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication S O L M E C	Type S - 6 5 0 4	Fiche d'homologation N° CH 5784 01
---	---	----------------------------	--

Constructeur SOIMEC S.p.A., Rovigo (I)	sur la plaquette du constructeur "S-6504"
Identification	devant le N° du châssis "6480"
Plaquette constructeur	à gauche, au centre latéralement sur le chariot
N° du châssis	à gauche et à droite, à l'avant en haut sur le chariot
Identification du moteur	"LD" devant le No du moteur, à gauche à l'avant latéralement sur le bloc
Importateur principal	SERVICES AG, Bau- und Industriemaschinen, 9340 Hinwil
Véhicule homologué	6 480 181

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 8	Marque	PERKINS Type 4.236 (LD)
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	entraînement hydrostatique	Carburant	D Position arrière
Nombre de vitesses	2 Entraînement toutes roues**)	Retrofroidissement	eau Nombre cylindres 4
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues, avec assistance par air comprimé	Alésage	98,4 Course 127
Frein auxiliaire	(à ressorts, progressif, sur les roues AR; pression de service par la partie hydraulique de travail; libération de secours par accumulateur de pression; desserrage mécanique par vis aux cylindres)	Cylindrée	3861 CV-impôt 19,66
Frein d'arrêt	(desserrage mécanique par vis aux cylindres)	Puissance en kW	55 DIN à l/min 2400
Contrôle 2 circuits	-	Bruit à l'arrêt	74 dB/A à l/min 1800
		Silencieux	1 pot 550 x ø 160 mm ***
		Mesure des gaz	Bacharach = 3,0
		Deparasitage	-

Carrosserie	excavatrice	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	1 Compteur de vitesse -	Poids à vide	5750	8150	14900 §)
Ceintures sécurité	av - ar -	Charge utile	-	-	-
Caie	1/410x300x230 mm Rétroviseurs +) 2/gauche + droite	Poids total	10000	10000	16000
Antivol	-	Poids garantis	9.00 - 20	9.00 - 20	14 / 7,25
Nombre de places	t 1 av - centre - ar -	Ply / bar	11500	11500	30
Dimensions §)	interieur - exteureur 7400 Empattements 2500 / -	Charge	30	30	-
Longueur	2500 Essieu double av - ar -	pour V max	-	-	-
Largeur	3850 Voies av 1880 ar 1880	Jantes	-	-	-
Hauteur	3830 Voies av - ar -	Gat poids remorquable avec/sans frein	-	-	-
Porte à faux	av 1070 Voies av - ar -	Garantie poids de l'ensemble	-	-	-
Distance volant - vers l'avant du véhicule	5000 Braquage ø g 16500 d 16500	Poids remorquable teste	-	-	-
		Charge garantie sur le toit	-	-	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	-	-	15 km/h
		testée 12 km/h à l/min 2550 au moteur 2550 prise de force	-	-	-

Equipement	\$\$)
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E) séparé
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV= 5 (E) ar 2a (E)
Catadiodtres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar ULO CH 1 0507
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	1/ feu de gabarit à l'AV du bras levage ULO CH 1 0505 01
Eclairage plaque	
Essue-glace	1/balai XXXX sans lave-glace
Avertisseurs	FIAMM CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologues

Indications pour le permis de circulation

	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Genre du véhicule			
Marque et type	S O L M E C S - 6 5 0 4		
Homologation			
N°	CH	5784 01	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	14900	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,66
Poids total	-	Cylindree	3861

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 5000 mm.
- **) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- ***) Insonorisation : compartiment du moteur insonorisé sur les côtés, en haut et à l'arrière.
- 4) Rayon de visibilité de 12 m: bouché partiellement sur la droite par le bras de l'excavatrice; un rétroviseur complémentaire à l'extérieur sur la droite, dirigé vers l'avant, est obligatoire (300 cm²).
- 5) Les dimensions et le poids : avec le bras standard = 5000 mm, manche du godet = 4000 mm, lame niveleuse = 2450 mm et béquilles à l'arrière;
pour des équipements différents, les dimensions et les poids seront contrôlés à l'immatriculation.
- 55) Equipement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur curée de pleine-charge;
- 104 - 1 miroir rétroviseur supplémentaire est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14 ...);
- 137 - signalisation jaune/noir: à l'avant, des deux côtés de la flèche; un feu de gabarit à l'avant de la flèche;
- 140 - les béquilles seront rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle, le bras de levage et le manche du godet par des renforts de 1370 mm et 1160 mm;
les commandes de la lame niveleuse.

Lieu et date de l'homologation Thörishaus, 30.11.91
28.12.91

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation